



Un «Oui» massif pour le bois du Laerbeek



Fraude et travail au noir  
La police veille au grain



2<sup>ème</sup> BD  
Changer notre regard sur les personnes handicapées

# Jette info

n° 182

## Une très bonne année 2011

15 janvier 2011

### Réception de Nouvel An pour les Jettois

Le Député-Bourgmestre Hervé Doyen, le Collège des Bourgmestre et Echevins, le Conseil communal, le Conseil de l'Action sociale, le Conseil d'administration du Foyer jettois et le Secrétaire communal Paul-Marie Empain ont l'honneur de vous inviter à la **réception de Nouvel An des Jettois, le 15 janvier 2011 à 11h dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).**



page 3

Editeur responsable:  
**Hervé Doyen, Bourgmestre**  
Chaussée de Wommel 100

1090 Jette

Tél. : 02 423 12 00

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be  
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

## Il s'est dit au conseil communal...

*Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du dernier conseil communal de l'année 2010 qui s'est tenu le 22 décembre.*

### Nouvel abaissement de la fiscalité communale

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins, le conseil communal a marqué son accord sur l'abaissement du taux de la taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques. Pour l'exercice 2011, ce taux est fixé à 7% alors qu'il s'élevait à 7,20% pour 2010. Les centimes additionnels au précompte immobilier restent inchangés, ils s'élèvent à 3.290 pour 2011.



### Approbation du budget 2011

Le conseil communal a approuvé le budget pour l'année 2011. Le budget ordinaire est en équilibre et l'exercice propre montre même un léger excédent de près de 100.000 € : les dépenses s'élevant à 75,6 millions d'EUR tandis que les recettes sont de 75,7 millions d'EUR. Ce budget doit permettre à la commune d'assurer un service de qualité pour les habitants et d'effectuer les travaux d'infrastructure et investissements nécessaires pour offrir aux Jettois le cadre de vie auquel ils ont droit.

### Gestion intercommunale de la piscine Nereus à Ganshoren

Après la décision du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de soutenir la gestion intercommunale de la piscine Nereus à Ganshoren, le conseil communal de Jette a également donné son accord au projet. Cette gestion intercommunale sera le fait de Jette, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg.

### Jette, candidate au titre de « commune du Commerce équitable »

Les conseillers communaux ont approuvé la candidature de Jette au titre de « commune du Commerce équitable ». Afin de répondre aux critères fixés pour l'attribution d'un tel titre, la commune s'engage à poursuivre ses efforts et à recourir aux produits issus du commerce équitable pour ses réceptions et autres événements. De plus, la commune entreprendra régulièrement des sensibilisations au commerce équitable, via des actions et des informations à destination du personnel communal et des habitants.

### La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 26 janvier à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur [www.irisbox.iris-net.be](http://www.irisbox.iris-net.be). Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.

### Attention!

**Le mercredi 12 janvier, l'administration communale sera exceptionnellement fermée à partir de 11h45 au lieu de 14h habituellement.**



## Solidarité et conviction !

Vous verrez dans ce journal que de nombreux Jettois et Jettoises se sont réunis pour, ensemble, marquer leur opposition à l'élargissement du ring sur le bois du Laerbeek. Cette mobilisation est enthousiasmante. Mais nous mesurons combien cette lutte est inégale : les soi-disant « intérêts économiques », les lobbies autoroutiers, les prises de position gouvernementales montrent que nous sommes face à une autre mobilisation particulièrement puissante. Cela ne doit pas nous décourager, car la solidarité et la conviction sont souvent venues à bout des combats les plus difficiles

Vous verrez également dans ce journal que la commune de Jette s'engage résolument dans des actions pour favoriser au maximum l'intégration des personnes handicapées dans la vie socioprofessionnelle. Là aussi, c'est un combat inégal ; dans une société où nous sommes tour à tour des cibles commerciales, des agents de production et des entités de consommation, la différence n'est pas de bon ton. Là aussi, la solidarité et la conviction peuvent changer les choses et rendre notre vie ensemble plus humaine et plus ouverte à l'autre.

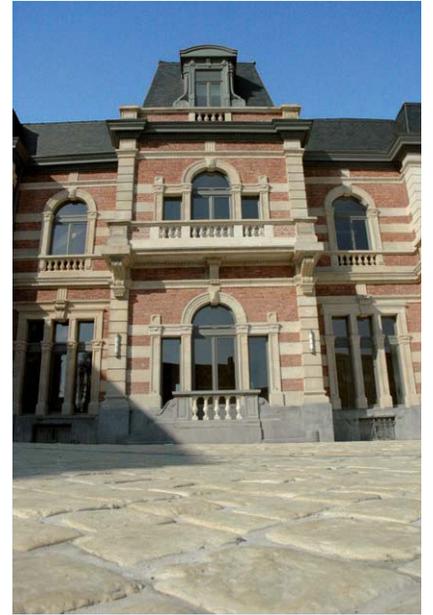
Alors, à l'aube de cette année nouvelle, je forme le vœu que nos solidarités partagées et que nos convictions réaffirmées transforment un peu notre société pour qu'elle soit plus douce avec la terre et avec les hommes.

Bonne année à toutes et à tous.

Votre député-bourgmestre Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR  
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur  
[www.jette.be](http://www.jette.be)



### LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

### Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et  
GEFICO (Gestion financière et  
comptable):

lundi, mardi, mercredi et vendredi  
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h  
Autres services:

lundi, mardi, mercredi et vendredi  
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h  
A l'exception du service Gestion du  
territoire (Urbanisme):  
fermé le mardi

### Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette

• Commissariat de police  
Tél.: 02.412.68.06

### Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette  
Tél.: 02.421.65.00

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11  
• Service social: 02.422.46.75

### Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2  
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette  
Tél.: 02.421.70.90/91

# Un « Oui ! » massif pour le bois du Laerbeek

**Le 27 novembre dernier, au commencement du premier weekend d'hiver, les Jettois soucieux de l'environnement étaient présents en nombre dans le bois du Laerbeek. Ils s'y étaient rendus pour assister à l'inauguration de deux panneaux qui invitent à signer la pétition contre l'élargissement du ring. Plus de 200 sympathisants ont bravé les premières gelées pour participer à une revigorante promenade dans le bois.**

Pour l'occasion, Dame Nature avait recouvert le bois du Laerbeek d'une pelisse de neige blanche. Mais grâce à un timide rayon de soleil, un chaud manteau, un bonnet et des gants, les nombreux participants étaient armés contre les températures glaciales. Des jeunes, des plus âgés, des familles avec enfants,... tous ont voulu marquer leur soutien à cette action : Oui ! à la préservation du bois du Laerbeek. Non ! à l'élargissement du ring.

En dévoilant le premier panneau au chalet du Laerbeek, l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere a remercié les quelque 200 personnes présentes. Elle a également souligné les raisons pour lesquelles le projet du gouvernement flamand d'étendre le ring serait néfaste à Jette et à l'environnement : moins de nature, plus de circulation automobile, plus de rejet de CO2, davantage de nuisances sonores,... Pour résoudre le problème des

embouteillages sur le ring, elle a plaidé pour une mobilité durable qui respecte la santé et l'environnement et qui ne touche pas au bois du Laerbeek.

Après l'inauguration difficile du premier panneau – les ouvriers communaux avaient mis beaucoup de zèle à attacher solidement la toile – tout le monde est parti pour une promenade dans le bois du Laerbeek. En tête du long peloton, quelques échevins se sont alternés pour pousser la brouette transportant l'arbre de vie qu'ils allaient planter. La symbolique de cet arbre est d'ailleurs saisissante : ce

n'est pas le ring qu'il faut élargir mais le bois du Laerbeek; celui-ci s'est d'ailleurs étoffé d'un arbre supplémentaire ce jour-là.

La promenade d'une demi-heure s'est achevée aux jardins populaires où tout le monde s'est vu offrir un jus de fruit frais et une soupe chaude. Parce que les participants souhaitaient montrer leur soutien à la cause de manière officielle, la pétition sur la préservation du bois du Laerbeek a circulé de main en main dans une ambiance bon enfant.

*Ce n'est pas le ring qu'il faut élargir mais le bois du Laerbeek; celui-ci s'est d'ailleurs étoffé d'un arbre supplémentaire ce jour-là.*



Suivez l'exemple des plus de 5.000 personnes qui ont déjà signé la pétition pour la préservation du bois du Laerbeek. Surfez sur [www.jette.be/petition](http://www.jette.be/petition), passez à La Maison communale ou contactez Klara Robin (02.423.12.33 - [krubin@jette.irisnet.be](mailto:krubin@jette.irisnet.be)).

15 janvier 2011

## Réception de Nouvel An pour les Jettois

Jette est une commune où il fait bon vivre. Une commune verte où l'administration communale travaille chaque jour à la qualité du cadre de vie.

Vous semblez apprécier votre environnement, mais peut-être avez-vous des questions pratiques que vous aimeriez poser aux mandataires ou aux fonctionnaires communaux. Peut-être désirez-vous simplement entrer en contact avec d'autres Jettois.

Rejoignez-nous alors le samedi 15 janvier 2011 à partir de 11h pour un petit drink dans une ambiance détendue lors de la réception de Nouvel An des Jettois.

Le Député-Bourgmestre Hervé Doyen,  
le Collège des Bourgmestre et Echevins,  
le Conseil communal, le Conseil de l'Action sociale,  
le Conseil d'administration du Foyer jettois et  
le Secrétaire communal Paul-Marie Empain  
ont l'honneur de vous inviter à la réception de Nouvel An des Jettois  
le 15 janvier 2011 à 11h  
dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

invitation  
À LA RÉCEPTION DE NOUVEL AN



# La courtoisie sur le chemin de l'école

*La sécurité n'a pas de prix. Cette évidence est encore plus criante lorsqu'il s'agit des enfants. Depuis quelques années déjà, l'équipe des Jet' Contact du service communal de Prévention veille à la sécurité des enfants et de leurs parents aux abords des écoles. Le rappel de quelques règles de conduite est expliqué dans un nouveau dépliant.*

Si vous circulez aux abords d'une école :

- respectez la demande d'arrêt de l'agent de prévention ;
- ne stationnez pas sur la piste cyclable ;
- ne vous gardez pas en double file ;
- ne vous arrêtez pas sur le passage pour piétons ;



Les Jet' Contact de l'équipe de Prévention font désormais partie intégrante de l'environnement jettois. Reconnaisables à leur veste jaune fluo, ces femmes et ces hommes sont chargés d'assurer une surveillance aux heures d'entrée et de sortie des écoles jettoises et d'aider les enfants à traverser en sécurité. Leur présence et visibilité rappellent aux conducteurs pressés ou distraits qu'ils circulent à proximité d'un établissement scolaire et qu'ils doivent dès lors adapter leur comportement à cette réalité.

## Un petit peu de bon sens

Le bon sens a parfois besoin d'un petit rappel. C'est dans cette optique que l'administration communale a réalisé, à l'initiative de l'échevin de la Prévention Benoît Gosselin, un dépliant placé dans les cartables des élèves des écoles jettoises. Cette publication, destinée avant tout aux parents, s'attarde sur 5 règles élémentaires tirées du code de la route.

Les Jet' Contact, qui veillent à faire appliquer ces quelques règles, sont

présents été comme hiver pour améliorer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Ils méritent le respect. Et admettons que les quelques petites secondes supplémentaires de temps d'arrêt requises ou la minute passée à faire un créneau sur une place de stationnement réglementaire pèsent très peu dans la balance face au poids d'un(e) gamin(e) arrivé(e) en sécurité à l'école !

**Renseignements : service communal de Prévention – 02.423.11.50 – [prevention.jette@skynet.be](mailto:prevention.jette@skynet.be)**

• n'utilisez les emplacements de bus scolaires que pour déposer un enfant. Ne sortez pas du véhicule, utilisez alors cet emplacement comme un « kiss & drive ».



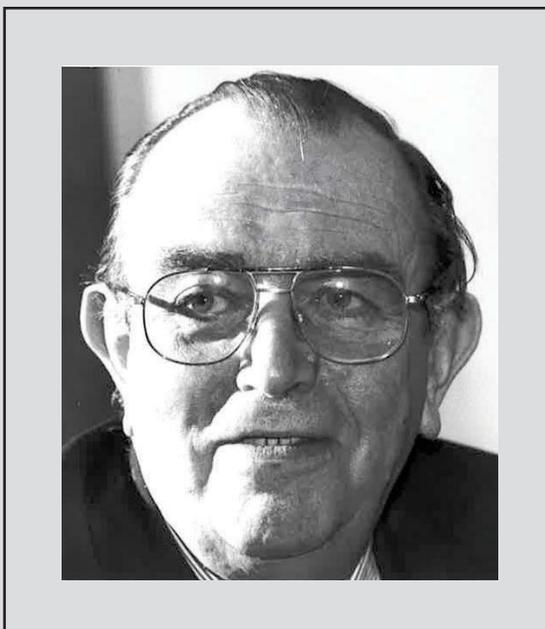
## In memoriam Jean Vossen

Jean Vossen nous a quittés. Il a quitté ses chers enfants, leurs compagnons et leurs compagnes, ses petits-enfants et s'en est allé rejoindre sa chère épouse.

Il a aussi quitté sa commune de Jette à laquelle il aura tant donné. De 1976 à 1994, toutes ces années où il fut échevin, il aura donné sans compter son temps, son enthousiasme, son énergie à Jette où il professait également comme médecin.

Il fut, avec feu Jean-Louis Thys, feu Charles Thielemans, feu René Empain et Lucien Vermeiren, membre de cette toute première équipe du PSC à l'époque qui deviendra plus tard la Liste du Bourgmestre Jean-Louis Thys et qui aujourd'hui, 36 ans plus tard, est encore à la manœuvre de la destinée de notre commune.

Il fut donc avec ses quatre comparses de l'époque, le pionnier de Jette-la-Nouvelle et fut plus tard rejoint par autant d'amies et d'amis qui, vivants ou non aujourd'hui, ont cimenté année après année ce projet d'une commune à part, marquée d'une empreinte qui n'appartient qu'à elle et que les héritiers d'aujourd'hui s'attachent à perpétuer tout en relevant les défis nouveaux qui s'ouvrent à nous.



Nous ne dirons jamais assez combien toutes celles et tous ceux qui vinrent dans leur sillage leur doivent de reconnaissance pour nous avoir ouvert la voie d'une certaine idée de la politique et de la gestion d'une commune.

Venus d'horizons tellement divers, Jean-Louis Thys, Jean Vossen, René Empain, Charles Thielemans et Lucien Vermeiren ont certes jeté les bases d'un véritable projet pour notre commune mais surtout ils ont écrit les premières pages d'un

livre passionnant, humaniste, chaleureux, respectueux des diversités que tant d'autres militants ont continué d'écrire. Des chapitres se terminent, des pages se tournent et c'est pourtant bien le même livre encore grand ouvert que les héritiers de Jean Vossen écrivent aujourd'hui.

Nos vies respectives sont autant de chemins qui se croisent, s'éloignent parfois, vont à l'encan aussi. Le chemin politique de Jean Vossen qui fut long croisa celui d'autres militants. Et ensemble, tous ces chemins tracèrent une route que d'autres empruntent aujourd'hui. Le chemin de Jean Vossen s'en est allé vers d'autres horizons, pour rejoindre celle qu'il a tant aimée, qui fut son épouse et sa complice. Mais nous qui sommes encore là sur cette route qui fut commune, quand nous nous retournons, nous distinguons clairement ses pas comme ceux de Jean-Louis et de tous ceux qui nous ont précédés.

Merci à Jean Vossen d'avoir travaillé avec nous. Merci d'avoir été là, avec ses petits défauts et ses immenses qualités. Merci pour ses blagues et ses railleries, ses coups de gueule. Ses oublis et ses retards qui nous rappelaient sans cesse qu'il était aussi un médecin très actif, proche de ses patients comme de ses citoyens.

En mon nom, au nom de mes collègues, au nom de la commune de Jette tout entière, je salue fraternellement Jean Vossen pour tout ce qu'il nous aura donné.

Hervé Doyen, bourgmestre de Jette

# Des chantiers à la pelle

*L'année 2011 sera marquée par une série de travaux de rénovation de l'espace public. Les aménagements de voirie se succéderont à un rythme que la commune de Jette souhaite soutenu mais qui dépendra de facteurs qu'elle ne maîtrise pas forcément.*



La commune de Jette met tout en œuvre pour créer et préserver un cadre de vie agréable pour tous : Jettois et passants occasionnels. A cet égard, maintenir des voiries en bon état représente une des missions fondamentales des pouvoirs locaux. Il en va de la création de conditions de circulation sûres et sécurisantes ainsi que d'un environnement pratique et convivial. L'année 2011 verra la concrétisation de nombreux chantiers annoncés voire, pour certains, entamés en 2010 : aménagement d'une nouvelle petite voirie rue Essegem, rénovation des rues des Flamands et des Wallons, de la Bravoure, Werrie ainsi que des avenues Odon Warland, Charles Woeste, Van Ermengem et Dekeyser et de la place Cardinal Mercier, pour ne citer que quelques exemples.

## Des agendas à coordonner

Les habitants ont pu avoir l'impression que les chantiers se font attendre. Mais les procédures qui régissent les travaux de voirie sont longues ; entre le dépôt de la demande de permis d'urbanisme et le premier coup de pioche, des mois peuvent s'écouler. Cela ne signifie pas pour autant que l'administration communale de Jette et l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin sont inactifs. Il revient à la commune de monter des dossiers qui bénéficieront à la population, de demander des subsides, de défendre les dossiers auprès du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale qui joue son rôle de tutelle, de sélectionner les entrepreneurs après appels d'offres,... Par ailleurs, les intervenants sur les questions d'espace public sont nombreux : commune, région, impétrants (télédistribution, gaz, électricité, eau, égout) et entreprises de travaux publics. Chacun de ces interlocuteurs a des priorités qui lui sont propres et des agendas qu'il faut coordonner au mieux.

A la lumière de ces facteurs, indépendants de la volonté de notre commune, on constate que la patience est une vertu précieuse. Que les Jettois se rassurent néanmoins, les chantiers arrivent.



## Fraude et travail au noir La police veille au grain

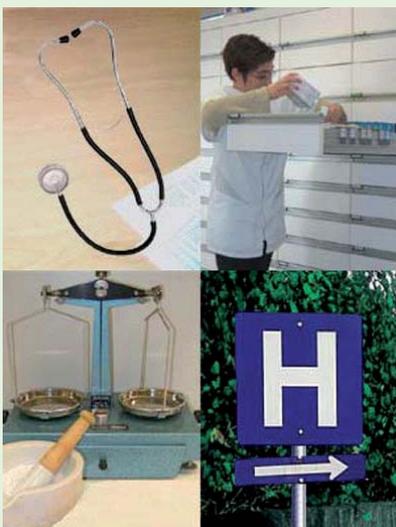
*Une grande opération de contrôle policier a eu lieu dans la nuit du 3 décembre dernier. Cette action, planifiée de longue date, s'est soldée par différentes sanctions imposées à des établissements jettois.*

Les forces de l'ordre ont mené leur action dans des commerces jettois de concert avec d'autres organismes : le service communal de la Gestion du territoire, la répression des fraudes, l'inspection de la TVA, le contrôle des jeux, l'inspection sociale entre autres. Au total, une trentaine de femmes et d'hommes ont été mobilisés une partie de la nuit pour effectuer ces contrôles multidisciplinaires. L'opération fut loin d'être vaine : plusieurs infractions (notamment fraude à la TVA, emploi de personnes en situation irrégulière,...) ont été constatées dans 3 établissements jettois. Le bourgmestre Hervé Doyen a ainsi été notifié des sanctions imposées aux contrevenants : fermeture de 2 mois pour un des 3 commerces et plusieurs milliers d'EUR d'amende pour les 3.

L'opération est bien évidemment amenée à se répéter.

## Réduire les inégalités sociales et agir sur la santé

*Le développement durable passe par la réduction des inégalités sociales. Le projet « Mieux vivre ensemble », développé au sein d'ateliers participatifs coordonnés par la commune de Jette, permettra d'agir sur l'un des principaux indicateurs des inégalités sociales : la santé. Avec un généreux subside à l'appui.*



En septembre dernier, la commune de Jette, à l'initiative de l'échevin du Développement durable et des Affaires sociales Christine Gallez et avec le soutien de l'échevin de la Santé Paul Leroy, a répondu à un appel à projets lancé par la ministre Fadila Laanan. Les pouvoirs locaux étaient invités à soumettre des initiatives susceptibles d'améliorer la santé, dans une acception globale, à savoir l'état complet de bien-être physique, mental et social, au-delà des limites du secteur bio/paramédical.

Figurant parmi les 102 actions de l'Agenda 21 local, le projet « Mieux vivre ensemble » a donc été retenu par le ministère de la Santé et de l'Egalité des chances de la Communauté française. Il s'agit de susciter la participation des habitants quels que soient leur âge, leur origine, leur culture, leur situation économique dans la définition des besoins et des attentes en matière de qualité de vie.

La santé, c'est bien plus que l'absence de maladie. Pouvoir influencer sur son cadre de vie de manière à s'y sentir bien, prendre en compte le logement, l'emploi, l'enseignement, les loisirs, mélanger les générations et les cultures,... c'est sur ces aspects que table le projet « Mieux vivre ensemble » développé par la commune de Jette en collaboration avec l'asbl l'Abordage. Le subside d'un montant de 11.300 € permettra de le mettre en œuvre.

Par ailleurs, la commune coordonne une plateforme composée d'acteurs locaux dans les domaines médical, de la cohésion sociale, de la culture, des loisirs, de l'économie sociale, de l'enseignement,... Cette plateforme joue un rôle de réflexion et capitalisation et organisera également les forums du « Mieux vivre ensemble » pour faciliter l'évaluation réflexive et participative de sa stratégie de promotion de la santé.

## Une BD pour l'égalité

La commune de Jette s'investit pleinement dans l'égalité entre tous les citoyens. C'est dans ce cadre que l'administration communale, à l'initiative de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, a décidé de publier 3 planches de bande dessinée destinées à ouvrir les yeux sur des problèmes cruciaux de société. Il y a deux mois, en novembre 2010, vous avez pu découvrir une planche réalisée dans la foulée de la Journée mondiale contre la violence envers les femmes.

Ce mois-ci, la deuxième planche est à mettre en relation avec la Journée internationale des Personnes handicapées qui avait lieu le 3 décembre. Vous y trouverez quatre saynètes, traitant du handicap moteur, sensoriel et mental. Chacune des situations, en quelques phrases, nous place dans l'ordinaire de la personne handicapée : les a priori et les présomptions d'incompétence. Pourtant, la personne en chaise roulante, aveugle, sourde ou déficiente mentale ne demande (à des degrés divers) qu'à être traitée comme tout le monde. Avec sollicitude, oui, mais sans condescendance ni pitié.

Le handicap, c'est vivre en plus avec le poids du regard des autres dans la poursuite de ce vers quoi nous tendons tous : l'autonomie.

Que cette deuxième BD, et celle qui suivra dans deux mois, vous interpelle... vous fasse réfléchir et parler.



# Changer notre regard sur les personnes handicapées

**Les personnes qui ont un handicap ne demandent pas de traitement différencié mais veulent être traitées avec respect. On remarque souvent une certaine gêne dans la manière d'aborder les personnes handicapées. Les collaborateurs de l'administration communale de Jette ont reçu quelques conseils pour mieux accueillir les personnes moins valides. Une grande partie de ces conseils peut servir dans vos contacts de tous les jours avec des personnes handicapées... et (presque) toutes les autres!**

### Généralités

- N'excluez pas quelqu'un avec un handicap d'une conversation.
- Demandez si vous pouvez aider et de quelle manière.
- Adressez-vous directement à la personne moins valide, même s'il/elle est accompagné(e).
- Ne soyez pas vexé(e) si on refuse votre aide.
- Demandez calmement de répéter ce que vous n'avez pas bien compris.
- Ne dévisagez pas la personne, cela n'est agréable pour personne.
- N'adoptez pas une attitude condescendante.



### Sourds ou malentendants

- Concentrez toujours votre attention sur votre interlocuteur et maintenez le contact visuel tout au long de la conversation.
- Laissez apparaître clairement votre visage.
- Résumez brièvement le sujet au début de la conversation.
- Articulez au mieux.
- Parlez clairement, pas trop rapidement et sans exagération (du mouvement des lèvres et du volume de la voix).
- Ne parlez pas tous en même temps.



- Éliminez les bruits environnants car ils sont amplifiés par une prothèse auditive.
- Vérifiez si tout est clair.
- Laissez du temps pour les questions et les remarques.
- Rappelez-vous que la gestuelle, le langage corporel et les mimiques sont, comme l'écriture, des moyens de communication.

### Handicapés physiques

- Soyez attentif(-ve) aux signaux lancés par une personne handicapée lorsqu'elle demande de l'assistance.
- Demandez si vous pouvez l'aider à porter des charges lourdes.
- Quand quelqu'un se déplace difficilement, aidez-le mais laissez-lui une certaine autonomie.
- Tournez la chaise roulante vers l'arrière pour descendre des marches.



- Ne poussez pas trop vite une chaise roulante et roulez au milieu du trottoir ou du couloir.
- Assurez-vous qu'il y ait assez d'espace autour de la chaise.
- Évitez de pousser ou de vous appuyer contre une chaise roulante ou encore de toucher la personne handicapée sans son consentement.
- N'hésitez pas à vous renseigner davantage sur les difficultés qui accompagnent le handicap.

### Handicapés mentaux

- Utilisez un langage simple.
- Répétez ce qui est important.
- Approchez la personne comme votre égal, cela facilite le contact.
- N'évitez pas la personne handicapée, il/elle aime se sentir de la partie.
- Prenez votre temps, ne soyez pas impatient(e).
- Ne sous-estimez pas les capacités de la personne.

### Aveugles ou malvoyants

- Attirez l'attention de la personne en posant votre main sur son bras.
- Présentez-vous.
- Offrez votre bras mais sans brusquer (cela crée un sentiment d'insécurité).
- Des escaliers: placez-vous toujours sur la marche inférieure et guidez la main de la personne sur la rampe.
- Décrivez le chemin que vous empruntez, faites une description détaillée des lieux, des gens et des choses.
- Une porte: assurez-vous qu'elle est totalement ouverte ou fermée et signalez que la porte s'ouvre vers l'intérieur ou vers l'extérieur.
- Placez la main de la personne sur le dossier du siège si elle veut s'asseoir.
- Évitez les obstacles.
- Signalez votre départ à la personne en question.

## Conférence « Logement et handicap » L'autonomie chez soi

*La conférence « Logement et handicap » s'est tenue le 4 décembre 2010 dans la Salle communale des Fêtes. Des intervenants de tout bord, principalement des personnes handicapées et animateurs d'associations de terrain, se sont succédé pour témoigner des obstacles qui se dressent entre les moins valides et le logement qui leur convient le mieux.*

« C'est pas la chaise roulante qui pose problème, c'est l'escalier! » Dès ses premiers mots, l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere a donné le ton de la matinée de réflexion organisée par le conseil consultatif de la Personne handicapée présidé par Patrick Grotz. Il s'agissait de mettre en lumière les difficultés qu'éprouvent les personnes handicapées et/ou à mobilité réduite à vivre autonomes dans des logements que l'on peine souvent à adapter à leurs réalités.

Pour illustrer le débat, Mesdames Oebel et Delbecq ainsi que Monsieur Dehandschutter ont décrit leurs solutions ingénieuses. En outre, trois associations étaient présentes pour traiter de cette problématique : Solival, PHARE et l'ANHL. L'asbl Solival propose des conseils en aménagements à domicile. L'association a 13 ergothérapeutes en Wallonie et à Bruxelles qui se déplacent à domicile pour conseiller toute personne qui le demande. Il y a 3 volets d'action : la recherche d'aides techniques et de commerces spécialisés, l'information et les conseils.



Le représentant de l'Association Nationale pour le Logement des Handicapés (ANLH) a commencé par rappeler que les personnes à mobilité réduite représentent 37% de la population en Belgique et que ce n'est qu'une question de temps avant que chacun d'entre nous le devienne. Dans cette optique, l'accessibilité est la première qualité d'un bâtiment. Mais que recouvre la notion de logement accessible ? Cela englobe notamment des portes accessibles, clenches, plain pied, voies d'accès, pentes, aires de rotation pour chaise roulante, toilettes adaptées et ascenseurs.

Enfin, le représentant de l'Association Personne Handicapée Autonomie Recherchée (PHARE) a présenté les modalités pratiques liées aux différents aménagements mobiliers et immobiliers: véhicules, ordinateur pour personnes présentant un handicap visuel,... Sans oublier de mentionner les possibilités de financement ou de remboursement de tels aménagements. Car le handicap coûte cher.

### Comment contacter les associations qui ont participé à la conférence ?

Solival Wallonie-Bruxelles asbl - chaussée de Haecht 579 bp40 à 1031 Bruxelles – 070.221220 - info@solivalbw.be.  
Association Nationale pour le Logement des Handicapés (ANLH) – 02.772.18.95  
Association Personne Handicapée Autonomie Recherchée (PHARE) - rue des Palais 42 à 1030 Bruxelles – 02.800.82.03 – info@phare.irisnet.be



Les personnes moins-valides peuvent aussi s'adresser au service bruxellois francophone des personnes handicapées de la Commission communautaire française. Jetez un coup d'oeil au site internet [www.cocof.irisnet.be](http://www.cocof.irisnet.be)

**Commission communautaire française  
Service bruxellois francophone  
des personnes handicapées**  
rue des Palais 42  
1030 Bruxelles  
Tél.: 02.0800.80.00  
Fax: 02.0800.81.20  
Internet: [www.cocof.irisnet.be](http://www.cocof.irisnet.be)

### Infrastructures pour personnes handicapées à Jette

Vous trouverez, ci-dessous, une liste (non exhaustive) des infrastructures pour personnes handicapées à Jette. Cela va du centre de jour à l'enseignement spécialisé, de la clinique psychiatrique au logement protégé.

#### FEDERATION NATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES

Section Jette  
Mme Lampo  
rue Dopéré 33  
1090 Jette  
Tél. : 02.428.55.00

#### asbl CENTRE DE VIE

Centre de jour pour adultes de 21 ans au moins souffrant d'un handicap mental  
avenue J.J. Crocq 8  
1090 Jette  
Tél. : 02.479.98.50

#### asbl JOIE DE VIVRE

Enseignement spécialisé pour filles entre 12 et 21 ans  
avenue J.J. Crocq 10  
1090 Jette  
Tél. : 02.478.24.97

#### NOUVEAU CENTRE PRIMAVERA

Service de Santé mentale  
rue Legrelle 48  
1090 Jette  
Tél. : 02.428.90.43 - 02.428.90.04

#### CLINIQUE SANS SOUCI

Clinique psychiatrique pour personnes handicapées mentales  
avenue de l'Exposition 218  
1090 Jette  
Tel. 02.478.04.33

#### ENTRE AUTRES

rue Bonaventure 28  
1090 Jette  
Tél. : 02.478.93.62

#### ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

administration communale de Jette

chaussée de Wemmel 100

1090 Jette  
Tél. : 02.422.31.83

asbl SAHAM  
Service d'accompagnement pour adultes avec un léger handicap mental  
rue Gillebertus 25  
1090 Jette  
Tél. : 02.426.26.19

#### GRUPE DE SCOUTS DE KLAUWAERT

Personne en charge  
Email : [demeckere\\_karel@hotmail.com](mailto:demeckere_karel@hotmail.com)

#### OLE VACANCES

Vacances pour personnes adultes handicapées mentales  
rue Van Swae 41/12  
1090 Jette  
Tél. : 02.426.22.17  
[www.olevacances.org](http://www.olevacances.org)

# Inscrire son enfant dans une école communale jettoise

*Pour la prochaine rentrée scolaire (septembre 2011), la date à laquelle vous pourrez inscrire votre enfant dans une école communale dépendra de son âge, de la présence de frère et/ou sœur dans l'école et du fait que vous soyez ou non domicilié(e) à Jette. Les inscriptions se dérouleront en 3 phases pour l'enseignement primaire et 5 phases pour le maternel. Les parents doivent téléphoner à l'école de leur choix pour prendre rendez-vous.*

## ECOLE MATERNELLE

## ECOLE PRIMAIRE

### Phase 1 : Fratries jettoises

A partir du 15 janvier, les directions des écoles communales jettoises inscriront prioritairement les fratries jettoises. C'est-à-dire que l'enfant que l'on désire inscrire dans l'école est domicilié sur le territoire de la commune de Jette et qu'un frère ou/et une sœur plus âgé(e)(s) est(sont) déjà inscrit(e)(s) dans l'école.

### Phase 2 : Enfants jettois

A partir du 15 février, seront concernés les enfants domiciliés sur le territoire de la commune de Jette. Si le 15 février tombe durant le congé scolaire du carnaval, la date d'inscription débutera à partir du premier jour d'école qui suit ce congé.

L'enfant aura au minimum 3 ans durant le premier trimestre (de septembre à décembre inclus) de l'année scolaire dans laquelle l'enfant sera inscrit.

### Phase 3 : Enfants jettois

**A partir du 1er avril, seront concernés les enfants domiciliés sur le territoire de la commune de Jette qui ont / auront au minimum 3 ans durant le deuxième semestre (de janvier à juin inclus) de l'année scolaire dans laquelle l'enfant sera inscrit. Si le 1er avril tombe durant un congé scolaire, la date d'inscription débutera à partir du premier jour d'école qui suit ce congé**

### Phase 4 : Enfants jettois

A partir du 2 mai, les directions des écoles communales jettoises inscriront les enfants domiciliés sur le territoire de la commune de Jette qui ont / auront au minimum 2 ans et demi durant le deuxième semestre de l'année scolaire dans laquelle l'enfant sera inscrit. Si le 2 mai tombe durant un jour de congé scolaire, la date d'inscription débutera à partir du premier jour d'école qui suit ce jour de congé

### Phase 5 : Enfants non jettois

La période d'inscription des non-Jettois débute le 1er juin précédant l'année scolaire dans laquelle l'enfant sera inscrit, sauf si la liste d'attente est longue au point de ne pas permettre l'inscription. Cela afin d'éviter des déplacements inutiles ainsi que de faux espoirs aux parents concernés.

### Phase 3 : Enfants non jettois

A partir du 1er juin, les directions des écoles communales jettoises inscriront les enfants non-jettois, sauf si la liste d'attente est telle qu'il sera impossible d'inscrire l'enfant durant l'année scolaire suivante. Cela afin d'éviter des déplacements inutiles ainsi que de faux espoirs aux parents concernés.



### Tout le monde : confirmation

Lors de l'inscription, la direction remettra aux parents un document confirmant cette inscription. Si l'école est complète, la direction remettra, le jour même, aux parents un document attestant de la démarche ainsi qu'une attestation de manque de locaux disponibles. Lorsqu'un parent aura reçu une attestation de manque de locaux disponibles délivrée par une école, celui-ci pourra se rendre au service de l'Enseignement pour s'inscrire sur une liste d'attentes et/ou s'informer des places vacantes dans les autres écoles communales jettoises. L'inscription sur liste d'attente ne sera effective que suite au passage du(des) parent(s) à l'Administration communale de Jette, située au 100 chaussée de Wemmel. Cette procédure évitera aux parents de devoir se rendre dans plusieurs écoles afin de trouver une place pour leur enfant. Les listes d'attentes ne sont valables que pour l'année scolaire suivante.

## Vous êtes accueillante d'enfants à domicile ?



Vous avez envie de vous occuper, de prendre soin et d'animer les journées de tout jeunes enfants à votre domicile ? Vous avez un contact facile avec les parents, les familles ? L'asbl Le Ballon rouge recrute des accueillantes d'enfants conventionnées à Jette.

Pour en savoir plus et connaître les conditions de candidature, contactez l'asbl ou consultez le site internet.

#### Renseignements :

**Le Ballon rouge asbl - boulevard de l'Abattoir 27-28 à 1000 Bruxelles – 02.219.64.09 (permanences de 9h30 à 11h) - [www.ballonrouge.be](http://www.ballonrouge.be).**

## Cours de promotion sociale J.-L. Thys : à fond les langues

***Un examen de néerlandais en perspective?  
Besoin de rafraîchir vos connaissances en anglais?  
Envie de parler l'espagnol?***

A Jette, les Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys proposent des formations organisées selon un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, en journée ou en soirée.

Que vous soyez débutant ou que vous disposiez déjà de connaissances de base, vous y trouverez un groupe de votre niveau. Un test d'évaluation est effectué au moment de l'inscription.

Intéressé(e)? Les inscriptions se prennent à partir du 10 janvier 2011, du lundi au jeudi de 9h à 11h et de 18h à 20h.

#### Renseignements:

**Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys - rue Essegheem 101 - tél.: 02.421.19.15 - email: [promsoc.jlthys@jette.irisnet.be](mailto:promsoc.jlthys@jette.irisnet.be)**

# Les lauréats du concours « Jette en fleurs » dignement fêtés



*Le but du concours « Jette en fleurs » est de donner à notre commune de jolies tintes fleuries et colorées. En visionnant les photos, les jurés ont estimé que les participants y étaient tous parvenus. Le moment est donc venu de les mettre à l'honneur.*

Près de 50 habitants ont participé à ce concours organisé par le conseil consultatif de l'Environnement présidé par Christian Materne, en collaboration avec l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere. Pendant les mois d'été, le jury composé de bénévoles a fait le tour des adresses un appareil photo en bandoulière. Les résultats de ce

dur labeur ont été jugés selon différentes catégories (jardin avant, façade, balcon, terrasse,...) et 15 vainqueurs sont sortis des urnes. Tous les participants ont été invités à la réception de remise des prix. Outre des bons d'achat pour la jardinerie de l'entreprise de travail adapté Nos Pilifs, un premier prix hors catégorie, le « prix du bourgmestre », a également été décerné. Le gagnant de ce prix est reparti avec un panier rempli de délicieuses délicatesses. Chaque participant a ramené une plante et un diplôme à la maison.



Voici une sélection des jardinets, façades ou balcons primés. Cela vous donnera peut-être l'envie de vous inscrire à la prochaine édition.



## Préservez le petit patrimoine bruxellois

# Aide financière pour vos travaux de restauration

**La Région de Bruxelles-Capitale lance une grande campagne de sensibilisation « Préservons le petit patrimoine bruxellois ! ». Son objectif est de permettre la conservation de ce petit patrimoine via l'octroi d'une aide financière afin de l'entretenir et de le restaurer.**

Le petit patrimoine est fait de divers éléments des façades et des jardinets avant des maisons bruxelloises. Ces pièces décoratives agrémentent l'espace public et notre environnement. Leur présence témoigne de l'histoire et des styles des différents quartiers, contribue au caractère et à l'originalité d'un bâtiment. Il s'agit principalement d'éléments ornementaux ajoutés ou posés sur la façade tels que les sgraffites, les carreaux de céramiques, les panneaux de mosaïques, les vitraux, les éléments remarquables des portes, des châssis, des volets, des corniches, et aussi des balcons et des balustrades qui présentent des qualités esthétiques particulières témoignant d'un savoir-faire ancien. Sont aussi visés les éléments qui font partie intégrante de la clôture comme les ferronneries ou la décoration des jardinets situés à front de rue, devant l'édifice.



### Soutien financier

La Région de Bruxelles-Capitale octroie une aide financière afin de restaurer et entretenir le petit patrimoine visible de l'espace public dans le but de le conserver et de le valoriser. Ce subside peut couvrir de 50% à 75% du coût des travaux de restauration, avec un montant maximum de 10.000 à 15.000 €. Attention : aucune aide financière ne sera attribuée pour des travaux déjà effectués.

Ce subside peut être octroyé aux demandeurs privés : toute personne physique ou morale qu'elle soit propriétaire, copropriétaire ou titulaire d'un droit réel ou d'un bail commercial. Les demandeurs publics sont également concernés : notamment les communes, les Centres publics d'Action sociale, les Sociétés Immobilières de Service Public, les organismes para-régionaux et para-communaux ainsi que les écoles subventionnées.

### Renseignements :

**Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale**

Direction des Monuments et Sites

E-mail: [petit.patrimoine@mrbc.irisnet.be](mailto:petit.patrimoine@mrbc.irisnet.be)

Site: [www.monument.irisnet.be](http://www.monument.irisnet.be)

Tél.: 0800.13.680



## Collecte des sapins de Noël

*Comme chaque année, Bruxelles-Propreté procédera au ramassage de votre sapin de Noël après les fêtes. Sortez votre sapin sur le trottoir à partir de 18h le samedi 8 janvier 2011. Sans pot, ni pied ou décoration. Bruxelles-Propreté le ramassera le dimanche 9 janvier 2011.*

### Déchets

**L**a commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

*Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.*

Le calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour le mois de janvier 2011:

Place Cardinal Mercier (police)  
(chaque deuxième lundi du mois)  
le 10 janvier de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)  
(chaque quatrième lundi du mois)  
le 24 janvier de 18h30 à 19h30.

### Déchets verts

**COLLECTE REGIONALE.** Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps 2011.

**SERVICE DES PLANTATIONS.** Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 7 €/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m<sup>3</sup>. Attention: uniquement pour les particuliers.

### Objets encombrants

**DECHETTERIES REGIONALES.** Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

**ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.** Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Durant la période hivernale, à partir du 12 décembre 2010, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m<sup>3</sup> d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

### Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

### Petits déchets chimiques

**COINS VERTS MOBILES.** Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer aux Coins Verts mobiles.

### Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

## Grande campagne de ramassage Jusqu'à 3m<sup>3</sup> d'encombrants retirés gratuitement

*Du 27 février au 5 mars 2011, Bruxelles-Propreté organisera une grande campagne exceptionnelle de collecte pendant laquelle vous pourrez jeter gratuitement 3m<sup>3</sup> d'encombrants.*



Pour se débarrasser d'objets encombrants (vieux meubles, appareils ménagers,...), deux options s'offrent aux Bruxellois tout au long de l'année : se rendre à une des deux déchetteries régionales ou convenir d'un rendez-vous avec Bruxelles-Propreté pour un ramassage à domicile (voir page 10). Cependant, Bruxelles-Propreté organisera une grande campagne de ramassage d'encombrants durant ce premier trimestre 2011. Des dates fixes ont été décrétées pour chaque commune ; les Jettois pourront recourir à ce service entre le 27 février et le 5 mars. Il est impératif de prendre rendez-vous auprès

de Bruxelles-Propreté (au numéro de téléphone gratuit 0800.981.81 à partir du 10 janvier) et d'être présent au moment de ramassage convenu.

### Quels encombrants sortir ?

**L'électroménager :** cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, TV, matériel hi-fi et informatique.

**Le mobilier d'ameublement et de décoration :** table, chaise, sommier, lit, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, bureau, commode, salon de jardin, parasol.

**Objets divers :** vélo, poussette, landau, planche à repasser, jouets, articles de cuisine,...

**Ce qui NE sera PAS emporté par Bruxelles-Propreté :** les déchets de jardin, les produits toxiques ainsi que le matériel de construction et de rénovation.

**Notez que 3m<sup>3</sup> équivalent à peu près à 1 canapé 2 places posé sur 1 canapé 3 places et 2 clubs. Au-delà des 3m<sup>3</sup> gratuits, le tarif appliqué est de 19 €/m<sup>3</sup> supplémentaire, avec une limite de 5 m<sup>3</sup>.**

## Projet « Stop-Mégots »

Des cendriers à Jette  
pour assurer la propreté  
dans les rues

*Le projet « Stop-Mégots » se pérennise et fait tache d'huile dans le quartier du Miroir.*



En 2007, la commune de Jette, l'association de commerçants Shopping Jette, l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois présidée par Yves Putzeys et l'agence Atrium avaient uni leurs efforts autour d'un projet visant à améliorer la propreté de notre espace public. Des cendriers avaient ainsi été installés sur la façade de quelques établissements horeca participant à l'action ainsi que sur l'espace public.

En ce début d'année 2011, Jette et Atrium ont relancé le projet à l'attention des commerçants du quartier Miroir dans le but d'assurer une répartition géographique des cendriers la plus équilibrée possible. Pour rappel, cette action ne touchait au départ que

quelques commerces qui avaient spontanément décidé d'y participer.

Désormais, Atrium a sélectionné quelques commerçants dans chaque artère du quartier. Au total, 20 cendriers ont été placés sur les façades de plusieurs commerces. Ils sont subsidiés par la Région de Bruxelles-Capitale de manière à inciter les commerçants à prendre part au projet.

Le placement de ces cendriers a été pensé en tenant spécialement compte des personnes moins valides.

Plutôt que de jeter leur mégot sur le trottoir ou dans une bouche d'égout, les clients disposent à présent de plusieurs endroits pour le déposer avant d'entrer dans un commerce. Une commune propre, c'est l'affaire de tous !

## Les bons vœux des agents de Bruxelles-Propreté Un dépliant avec calendrier de collecte en guise de preuve d'identité

*Le passage à une nouvelle année s'accompagne inévitablement de bilans, bonnes résolutions et souhaits en tout genre. Cette année n'échappera pas à la règle. Différents corps de métier, parmi lesquels les agents de Bruxelles-Propreté, font du porte-à-porte pour présenter leurs meilleurs vœux et demander leurs étrennes. La vigilance s'impose...*

Les traditions ont beau se perdre à un rythme plus ou moins soutenu, celle des étrennes perdure. Un fait qui n'échappe pas à certaines personnes malintentionnées qui n'hésitent pas à se faire passer pour des collaborateurs de Bruxelles-Propreté pour profiter indûment de la générosité des donateurs. C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler que certains indices doivent pouvoir vous permettre de distinguer ceux qui, par pluie, par neige ou par beau temps, ramassent tous les jours vos sacs-poubelles de ceux qui tenteraient d'abuser de votre confiance.



Ainsi, il est d'usage que les éboueurs de Bruxelles-Propreté sonnent à la porte des ménages bruxellois dès le début de la seconde quinzaine de décembre jusqu'au début de la deuxième semaine de janvier. La période couverte cette fois-ci s'étend donc du 17 décembre 2010 jusqu'au 9 janvier 2011 et pas au-delà.

En outre, à l'instar des années précédentes, les agents de Bruxelles-Propreté recevront un dépliant à remettre aux habitants. Ce dépliant reprend le calendrier de la campagne exceptionnelle d'enlèvement d'encombrants, « Les grandes semaines du broi », qui démarre le 30 janvier 2011. S'ils ne vous le présentent pas, sachez que vous n'avez pas affaire au personnel de Bruxelles-Propreté. Libre à qui le souhaite maintenant de verser une obole à ceux qui travaillent vraiment pour la beauté de la région.

**En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le service Plaintes de Bruxelles-Propreté au 0800.981.81 ou via [info@arp-gan.be](mailto:info@arp-gan.be).**

# Approche commune contre les pics de pollution

## Trois seuils d'intervention avec des mesures spécifiques

*Pour des raisons de santé publique, le Gouvernement de Bruxelles-Capitale a déterminé des mesures d'urgence à adopter en cas de pic de pollution. Elles sont applicables chaque année du 1er novembre au 31 mars dans les 19 communes bruxelloises.*

Les pics de pollution sont annoncés via les panneaux d'affichage électroniques situés dans et autour de la Région bruxelloise, les sites internet de Bruxelles Environnement, de Bruxelles-Mobilité, de la STIB, des 19 communes bruxelloises ainsi que via les médias (radio, télévision, presse écrite, sites web).



Les pics de pollution hivernaux sont dus principalement à l'accumulation de polluants provenant des gaz d'échappement des véhicules et, dans une moindre mesure, du chauffage des logements et bureaux et de l'activité industrielle. Ils peuvent survenir en période hivernale de novembre à mars quand le vent faible et le phénomène d'inversion thermique persistante empêchent la dispersion correcte des polluants dans l'air. La qualité de l'air est alors fortement dégradée et devient ainsi nocive. Cela peut exacerber des problèmes respiratoires tels que l'asthme et accroître le risque de problèmes cardio-vasculaires.

Afin de minimiser l'impact néfaste d'un pic de pollution sur l'environnement et notre santé, il convient de prendre des mesures spécifiques qui se déclinent en 3 niveaux d'intervention distincts en fonction de la durée et de l'intensité du pic à éviter. Le pic de pollution et les mesures y afférentes peuvent être annoncés 48 heures à l'avance.

### Mesures d'urgence

#### Seuil d'intervention 1

(survient 2 à 3 fois par an en moyenne) :

- limitation de vitesse à 90 km/h sur le ring
- limitation de vitesse à 50 km/h sur les autres voiries

- renforcement du contrôle de la vitesse par la police.

#### Seuil d'intervention 2

(survient une fois tous les 2 à 3 ans en moyenne) :

- mise en place des mesures du seuil d'intervention 1
- circulation interdite pour les poids lourds (>3500kg) entre 7h et 10h et entre 17h et 20h.
- limitation de la circulation automobile selon le principe de plaque alternée.
- gratuité sur tout le réseau STIB et renforcement de son offre (élargissement de la plage horaire en heure de pointe)
- obligation de limiter la température à 20°C dans les bâtiments (publics et privés) du secteur tertiaire

#### Seuil d'intervention 3 (très rare) :

- circulation interdite pour tous les véhicules (voitures, poids lourds, deux roues motorisés).
- gratuité sur tout le réseau STIB et renforcement de

son offre (élargissement de la plage horaire en heure de pointe)

- obligation de limiter la température à 20°C dans les bâtiments (publics et privés) du secteur tertiaire



#### Renseignements :

[www.picdepollution.be](http://www.picdepollution.be)  
[www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be)

### Astuces pour limiter l'émission de particules fines

Des mesures simples peuvent être prises par chacun lors des pics et toute l'année pour limiter les émissions de polluants, en particulier les oxydes d'azote et les particules :

1. Limitez l'utilisation de la voiture dont les gaz d'échappements sont une des principales sources de pollution et optez de préférence pour les transports en commun. Sans oublier la marche ou le vélo pour les petits trajets.

2. Si vous ne pouvez pas vous passer de votre véhicule, des gestes simples permettent en toute saison de diminuer la pollution tout en faisant des économies de carburant :

- respectez les limites de vitesse (même sur le ring !);
- adoptez une conduite calme et anticipative ;
- évitez de chauffer le moteur à l'arrêt, même par temps froid, mais roulez plutôt à vitesse très modérée en début de parcours et sollicitez en douceur le moteur pendant les premiers kilomètres ;
- respectez les prescriptions d'entretien ;
- vérifiez régulièrement la pression des pneus ;

- regroupez les déplacements en hiver afin de limiter les démarrages à froid qui sont particulièrement polluants ;

- recourez au covoiturage, une initiative citoyenne et conviviale qui ne demande qu'à être développée...

3. Réduisez votre consommation d'énergie. N'oubliez pas que le chauffage est l'une des sources principales de pollution hivernale et un poste important dans la consommation d'énergie des ménages. Des gestes simples dans ce domaine peuvent donc permettre de diminuer la pollution tout en faisant des économies d'argent :

- faites entretenir régulièrement votre installation de chauffage ;
- contrôlez la température. Un petit degré de moins suffit à réduire la facture d'énergie de 6 à 7% ;
- coupez le chauffage la nuit et durant les absences en journée ;
- fermez les volets ou les rideaux durant la nuit limite les pertes de chaleur par les fenêtres de 30 à 50%, surtout si vous avez des simples vitrages.

### Un centre jettois à l'aide de demandeurs d'asile

## Vêtements chauds et nourriture pour froides journées d'hiver

Pendant la période hivernale, des bénévoles du Centrum Morele Dienstverlening Jette (Centre d'action laïque jettois) ont distribué des vêtements chauds, de la nourriture et des produits de soins à près de quatre-vingts demandeurs d'asile à la gare du Nord. Ces paquets devaient les aider en cette période de froid. Les volontaires avaient organisé une collecte pour réunir les biens distribués. Cette action fut un succès, apportant des biens indispensables à des personnes fragilisées.

**Vous désirez faire don de certaines choses, contactez le CMD Jette, avenue de Jette 362 à Jette – Tél.: 02.513.16.33.**



## A la recherche d'une bonne résolution pour 2011 ? Faites don de votre sang !



**La Croix-Rouge a un besoin pressent de donateurs de sang. Aux alentours des fêtes de fin d'année, le nombre de donateurs de sang diminue drastiquement. Cela entraîne une menace de pénurie de plaquettes et de plasma.**

Malgré toutes les technologies actuelles, le sang n'a pas encore de substitut chimique et ne peut être conçu artificiellement: il ne se fabrique qu'au sein de notre organisme. Mais, comme il s'y régénère régulièrement, nous pouvons en donner sans craindre de nous appauvrir...

Donner du sang, ce n'est pas juste une bonne action, un geste civique ou donner la vie. C'est avant tout permettre à une femme, un homme ou un enfant de réaliser ses rêves. Et, un jour, cette personne pourrait être vous ou l'un de vos proches... Alors, n'hésitez pas et devenez donneur(-se) de sang.

**La Section locale de Jette vous invite à donner votre sang lors des quatre collectes qu'elle organise en 2011 :**

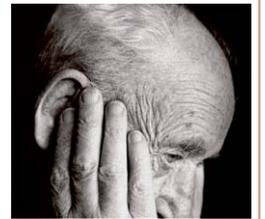
- lundi 17 janvier 2011
- jeudi 31 mars 2011
- lundi 20 juin 2011
- lundi 17 octobre 2011

de 17h à 19h30  
au Centre de Santé  
(rue Vandenschriek 77)

**Renseignements: 0474.963.847 - 0474963847sang@croixrouge-jette.be**

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une de ces collectes, consultez le site [www.transfusion.be](http://www.transfusion.be) pour trouver les collectes proches de chez vous.

## Fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer



La démence est une maladie qui touche essentiellement les personnes âgées. Selon une étude menée par une équipe de chercheurs de l'Université de Liège et de la KU Leuven, près de 9,3% de la population belge de 65 ans et plus souffrirait. La Fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer apporte un soutien financier aux chercheurs.

La Fondation pour la recherche sur la maladie

d'Alzheimer (FMRA) est une organisation non marchande d'utilité publique qui a pour but d'aider les scientifiques à financer leurs recherches sur la maladie d'Alzheimer et les maladies cérébrales apparentées. Depuis 1998, la FMRA a déjà donné plus de 3.500.000 € de subsides à des chercheurs et universités belges.

La fondation, parrainée par Toots Thielemans, s'occupe en outre d'informer le grand public sur la

maladie. Pour cela, la FMRA a publié une brochure « Vivre avec la maladie d'Alzheimer » coécrite par la présidente du conseil consultatif scientifique de la fondation, la Pr Christine Van Broeckhoven. Vous pouvez demander cette publication par téléphone au 02.424.02.04 ou par mail à [info@alz.org](mailto:info@alz.org).

**Vous pouvez également soutenir la Fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer en versant un don sur le compte: 230-0053530-06.**

## 41<sup>e</sup> campagne d'Iles de Paix Du 14 au 16 janvier 2011

**Tout au long du troisième weekend de janvier, plus de 40.000 bénévoles d'Iles de Paix envahiront les supermarchés et les rues des villes et des villages pour vendre leurs fameux modules en faveur de populations défavorisées d'Afrique et d'Amérique latine.**

école ou d'un centre de santé, de la réfection d'une piste, de la réalisation d'un puits ou d'un forage pour un accès sécurisé à l'eau potable.

Concrètement, la campagne 2011 doit permettre le financement de dix programmes de développement dans cinq pays : Bénin, Burkina Faso, Mali, Équateur et Pérou. L'ambition est d'apporter un appui direct, vital, à plus de 200 000 personnes.

Pour soutenir les Iles de Paix, vous pouvez acheter les sachets de modules (ou de cartes postales) vendus 5 €, faire un don au compte 000-0000049-49 (déduction fiscale dès 40 € à partir de 2011) ou consacrer 2 heures de votre temps à vendre des modules et des cartes.

**41<sup>e</sup> campagne d'Iles de Paix  
Les 14, 15 et 16 janvier 2011**

**Renseignements : 085.23.02.54  
- [www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org)**

SI J'APPRENDS  
À PÊCHER,  
JE MANGERAI  
TOUTE MA VIE



[www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org)  
000 - 0000049 - 49

« Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie ». La démarche d'Iles de Paix est bien connue : loin de l'assistance ou de la charité, l'organisation non gouvernementale (ONG) mise sur la capacité des gens à conduire leur propre développement économique et social. En comptant d'abord sur leurs forces et talents propres et sur une exploitation optimale des ressources dont ils disposent.

**Se donner les moyens de s'en sortir**

Pour se sortir de l'ornière de la pauvreté, les gens ne manquent ni d'énergie ni d'idées. Ce sont plutôt les moyens qui leur font défaut.

C'est là que se situe l'apport d'Iles de Paix : par des formations, des appuis techniques, des investissements bien calibrés. Avec, toujours, le souci d'un accompagnement de proximité, de réponses adéquates aux besoins des partenaires, de soutien à des projets qu'ils ont eux-mêmes définis.

De quoi est-il question ? D'un barrage permettant d'abreuver des troupeaux ou d'irriguer des cultures, d'une formation à l'agriculture biologique, de la mise en place de soins vétérinaires, du développement de nouvelles cultures plus rentables, de mesures de protection environnementale pour une production agricole durable, etc. Mais aussi, de la construction d'une

# La frieterie Mercier, star de son propre film

**Le fritkot Mercier, vedette de cinéma ! Le réalisateur Manuel Poutte a réalisé un film sur cette frieterie bien connue des Jettois. Le quotidien de ce petit commerce est à voir en janvier au Rayon vert.**

Programmé en clôture du festival du film de Bruxelles en juin 2010, « Fritkot » est un documentaire qui dresse le portrait d'une frieterie de quartier menacée de disparition, petit théâtre de la société belge contemporaine, place Cardinal Mercier. Le réalisateur bruxellois Manuel Poutte a suivi la vie de cette frieterie durant un an et, surtout, les allées et venues

autour de ce lieu qui a la rare faculté de rassembler un public issu de toutes les classes sociales.

Avec ce film, c'est avant tout Valérie De Gank Franses, la gérante, qui est mise à l'honneur. Manuel Poutte s'est plongé dans la vie informelle d'un quartier, une petite bulle due en grande partie à la frieterie de

Valérie. Cette femme prend, telle une psychologue, le temps d'écouter les gens, de parler avec eux et a une verve spontanée. Par conséquent, ce lieu fait vivre la sociabilité sur la place Cardinal Mercier où des classes sociales différentes peuvent encore se rencontrer.

Le collège des bourgmestre et

échevins, l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw, en association avec l'asbl Promotion de Jette présidée par Steve Hendrick, ont choisi de soutenir ce film sur ce bout de patrimoine jettois et de le faire découvrir aux habitants lors de deux projections exceptionnelles au Rayon vert. Décidément, après le tournage de « Plus belle la vie » et ce documentaire, pourrions-nous un jour parler de Jette comme de la « nouvelle Hollywood », ou de la place Cardinal Mercier, « Walk of Fame » made in Brussels ?

**Projection de « Fritkot » de Manuel Poutte**

Le 22 janvier à 20h  
et le 23 janvier à 15h

Au Rayon vert  
(rue Van Huynegem 30-32)

Entrée : 2,50 €

**Renseignements : 02.420.21.26**

## Les fins breuvages de la Closerie des Vignes

**La Closerie des Vignes est un des plus anciens commerces jettois. Le magasin fondé en 1928 a progressivement délaissé l'alimentation générale pour investir la niche très spécialisée du vin et de la torréfaction de café.**

Ce qu'il y a de beau dans les entreprises familiales, c'est que se plonger dans leur histoire équivaut à lever un coin du voile qui recouvre le développement de l'endroit où celles-ci s'ancrent. Il en est ainsi de la Closerie des Vignes qui s'est muée au gré de l'évolution de la commune de Jette et des goûts de la population.

L'actuel propriétaire de la Closerie des Vignes Jacques Verelst ne tarit pas d'éloges sur son grand-père Josse lorsqu'il retrace l'histoire de l'entreprise familiale. Fondé en 1928, le magasin situé à l'origine au 334 rue Léopold Ier vendait des produits d'alimentation générale. Mais il ne fallut pas longtemps pour que le désir d'innover de Josse Verelst ne le pousse à se lancer, un an plus tard, dans la torréfaction de café. Cette drôle d'idée prit racine dans l'histoire d'amour qui l'unit à une fille de boulanger-pâtissier : « et pourquoi pas proposer une bonne tasse de café pour aller avec ces délicieuses pâtisseries ? », s'est-il dit. La suite est une succession d'opportunités saisies par un vrai visionnaire. Profitant de l'aménagement d'une ligne de tram dans l'avenue Woeste, Josse Verelst a acheté le terrain qui jouxtait son magasin à la société des Tramways bruxellois. Cet achat, conditionné à l'obligation de créer des logements (pour y abriter les futurs clients de la ligne 16), lui a permis d'agrandir son commerce aux n° 336 et 338. Produits de première nécessité, un petit peu de vin et fruits et légumes trouvent leur place dans un établissement qui emploie alors jusqu'à 3 vendeuses.

**Le vin, nouveau « terrain à investir »**

Les difficultés de la seconde guerre mondiale passées, Josse Verelst poursuit les transformations de sa « grande maison » et fait changer l'adresse au 130 avenue Charles Woeste. Sous l'impulsion de son fils Jean et son épouse Marie Doucet, les rayons du magasin se remplissent alors davantage de vins français (le premier millésime est soutiré en 1945) et des articles de ménage (faïences, cristal) font leur apparition sur les étagères.

L'intérêt pour le vin n'épargne pas la troisième génération Verelst. A 17 ans, Jacques arrête ses études pour un stage d'œnologie en France. Ce sera pour lui une révélation : Jacques sera à l'origine de l'organisation d'une



journée annuelle de dégustation de vin pour la clientèle de l'entreprise familiale. Des spiritueux et autres fins nectars s'ajoutent encore à leur assortiment, tandis que la torréfaction de café a dû être sous-traitée en 2007.

De transformations en reposition-

*Torréfaction de Cafés  
depuis 1928  
Koffie Branderij  
sinds 1928*

nement stratégique, Jacques Verelst est parvenu à imprimer sa marque dans un héritage qu'il a embrassé plus que subi. La Closerie des Vignes est désormais une histoire de couple plus que de famille : Jacques et son épouse Solange sont les fiers parents de deux fils bien décidés (pour l'instant ?) à ne pas reprendre l'affaire. Interrogés à ce sujet, ils répondent, sereins et philosophes : « nous ne vivons plus à une époque où l'on force les enfants à faire ce que l'on veut. Ils sont heureux, c'est ce qui compte. »

Jacques et Solange entendent faire ce métier qui leur plaît tant « à nous deux, tant que nous en serons capables ou jusqu'à ce qu'on en aie assez ! ». Gageons qu'ils ne mettront pas de sitôt la clé sous le paillason !

**La Closerie des Vignes**  
Avenue Charles Woeste 130  
à 1090 Jette  
02.426.32.04



Chaque mois, le Jette Info vous présente les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ce mois-ci, il s'agit du magasin Jaune.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info ? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.iris-net.be .

**NOUVEAUX  
COMMERCES  
À JETTE**

**JAUNE**

**Librairie (BD, jeunesse,  
romans, loisirs, mangas)**

Rue Léopold Ier 499  
02.428.84.55  
www.librairie-jaune.com

## Grand concours Shopping Jette

### Faites vos courses à Jette et gagnez de fabuleux prix

Jusqu' au 15 janvier 2011



*L'association "Shopping Jette", qui réunit quelque 160 commerçants jettois, organise à nouveau un grand concours à l'occasion des fêtes de fin d'année.*

Cette année, les gagnants se partageront 10.000 € de bons d'achat qu'ils pourront échanger auprès des commerces jettois participants contre des écrans plats, des meubles, du vin,... Les bons d'achat vont de 50 à 1.500 €.

Pour participer à ce fabuleux concours, il suffit de demander une carte à un des commerçants participants; vous le reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée à sa vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu dix cachets. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Vous entrez alors en lice pour obtenir un des bons d'achat à utiliser chez un des 160 commerces membres de "Shopping Jette". Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner.

**Renseignements: André Electeur - Coordinateur de l'association de commerçants "Shopping Jette"**  
rue Léopold 1er 483 à 1090 Jette - tél.: 0478.701.641.



## La Boutique Repassage joue les Pères Noël

**Déposez votre linge propre à la Boutique Repassage et récupérez-le 2 jours plus tard repassé et plié dans les règles de l'art. Sans que cela ne vous coûte une fortune.**

Une réduction de 10% est en outre accordée jusqu'au 15 janvier. La Boutique Repassage est une initiative de l'Agence locale pour l'Emploi de Jette (rue Léon Theodor 204 - 1090 Jette - tél.: 02.421.65.00).

N'oubliez pas! Grâce aux titres-services, vous pouvez bénéficier de l'assistance d'une aide-ménagère (nettoyage, courses, nettoyage des fenêtres,...). Contactez l'ALE pour plus de renseignements.

### Boutique Repassage de Jette

Avenue de Jette 218  
Tél.: 02.420.11.95

Galerie Mercure  
Avenue Liebrecht 76  
Tél.: 02.476.17.00

#### Heures d'ouverture:

Lundi: de 7h30 à 17h  
Mardi: de 8h30 à 18h  
Mercredi: de 7h30 à 17h  
Jeudi: de 8h30 à 18h  
Vendredi: de 8h30 à 17h  
Samedi: de 9h à 13h



Jusqu'au 15 janvier  
Promotion de fin d'année

**-10%**





## Ploef! Plus on est de fous...

Rue Bonaventure 100  
www.ploef.eu - ploefplus@gmail.com - 02.476.98.07

## Agenda Ploef!

**23.01.2011**

16h – **Film:** Machan de Pasolini & de Chickera (2008)

**30.01.2011**

11h30 – **Pique-nique**

A partir de 14h - Open podium + Ecran open + Exposition de voisins

15h - Moment conté par Béatrice de l'asbl «Sources d'harmonies»

16h – **Concert:** Nicolas Thys solo à la basse électrique



## Concert Tuur Florizoone et l'accordéon

Tuur Florizoone, c'est un accordéoniste hors pair, professeur au Conservatoire jazz de Gand, membre d'une innombrable série de formations musicales jazz, world ou folk, partenaire de musiciens d'exception aux univers extrêmement contrastés tels Marlène Dorcena, Garrett List, Quentin Dujardin, Pierre Vaiana, Philip Catherine, Pirlly Zurstrassen et tant d'autres. Il avait ravi le public du Jazz Jette June 2009, il retourne au Rayon vert pour prolonger le plaisir.

### Concert de Tuur Florizoone

**Le 4 février à 20h**

Au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32)

Entrée : 12 € / 10 € pour les étudiants et les chômeurs

**Renseignements : 02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be**

## Christoff & Lindsey réchauffent le chœur de l'église Saint-Pierre

*L'église Saint-Pierre a servi de cadre à un concert de Noël donné par les chanteurs Christoff & Lindsey. Ces artistes ont ébloui un public de fans, dans un décor hors du commun.*

Comme l'a fait remarqué l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw, le concert de Noël dans l'église Saint-Pierre attire chaque année un public nombreux composé de Jettois mais aussi de non Jettois séduits par la tête d'affiche. L'édition du 10 décembre 2010 n'a pas dérogé à la règle : Christoff et sa sœur Lindsey ont enflammé près de 400 spectateurs. Ces artistes célèbres de l'autre côté de la frontière linguistique ont passé en revue leur répertoire sans oublier d'entonner des airs de circonstance. Bien qu'organisé au début du mois de décembre, ce concert n'a pas manqué de baigner l'église dans l'ambiance des fêtes de fin d'année : une atmosphère douce, « cosy », où l'on pense avant tout à ceux qu'on aime. Une douceur de ton que Christoff a faite sienne en dédiant quelques morceaux à sa maman ainsi qu'à son public fidèle.



La commune de Jette versera la totalité des bénéfices de ce concert à une œuvre de bienfaisance, l'asbl Welzijnzorg. Parce que la générosité ne doit pas se limiter aux fêtes.

## Fête de Noël latino-américaine à Jette

*Les 14 et 15 décembre, la salle communale des Fêtes était remplie à l'occasion de la dernière activité de l'année pour les seniors jettois : la traditionnelle fête de Noël organisée à l'initiative des échevins Paul Leroy et Brigitte de Pauw. Les spectateurs manquaient de superlatifs pour décrire ce final tout en chaleur et riche en couleurs.*

Le groupe Los Paraguayos a constitué le fil rouge de cette édition de la fête de Noël. Il a rempli l'après-midi de musique traditionnelle d'Amérique centrale et du Sud. De temps à autres, on pouvait apercevoir une lueur poindre dans les yeux des seniors présents lorsqu'ils reconnaissaient les premières notes d'un morceau. Des succès mondiaux tels que « El Condor Pasa », « Guantanamera » et « Besame mucho » ont ainsi fait partie de la revue. Leur harpe mélodieuse a valu aux Paraguayos un succès retentissant auprès du public.



En marge de cette musique méridionale, les différentes chorégraphies ont fait monter la température dans la salle communale des Fêtes. Il y a notamment eu des danses traditionnelles sud-américaines réalisées par des danseuses et des danseurs en habits bigarrés traditionnels, ainsi que du flamenco espagnol et de la salsa cubaine.

Après un break autour d'un petit morceau de bûche et une tasse de café, l'ambiance est remontée d'un cran pour s'achever sur une « Cucaracha » tourbillonnante. Alors que l'hiver faisait impitoyablement son entrée, la salle communale des Fêtes a vécu deux après-midi d'été sulfureux.





## Exposition

# Sous le béton de Jette... la campagne !

Difficile de s'imaginer que là où s'étendent des quartiers construits de buildings en bordure d'autoroutes urbaines, il n'y avait, voici cinquante ans à peine, que des champs, des prairies et des bois. Pourtant, ce fut longtemps le cas, particulièrement dans le nord de notre commune. En effet, «au-delà du chemin de fer», seules quelques fermes isolées étaient perdues dans le paysage. A l'image de toute la région, on trouvait à Jette une combinaison de l'exploitation céréalière, maraîchère et pastorale.

Le Centre culturel de Jette présente, à l'aide de photos, tableaux, outils agricoles et autres vestiges, les multiples facettes de la vie rurale d'autrefois : l'architecture de ses fermes et moulins à eau et à vent, ses activités des champs dans toute leur diversité, ses croyances et ses rares loisirs.

« **Sous le béton de Jette... la campagne** »

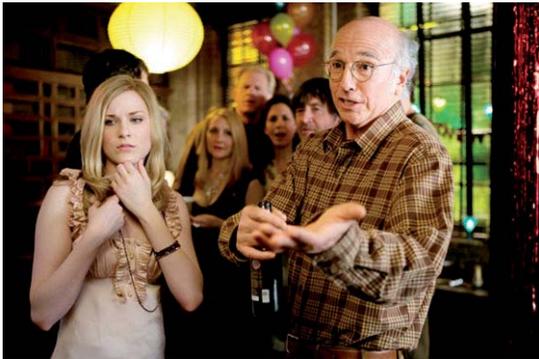
à l'abbaye de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14) du 8 janvier au 6 février 2011  
du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h. Samedi et dimanche de 10 à 18h. Fermé le lundi.

**Renseignements : Abbaye de Dieleghem – 02.479.00.52**

Entrée gratuite.

## Ciné-club Soukiraiï

# « Whatever works » de Woody Allen



Avec Larry David, Evan Rachel Wood, Ed Begley Jr.,

Boris Yellnikoff est un génie de la physique qui a raté son mariage, son prix Nobel et même son suicide. Désormais, ce brillant misanthrope vit seul, jusqu'au soir où une jeune fugueuse, Melody, se retrouve affamée et transie de froid devant sa porte. Boris lui accorde l'asile pour quelques nuits. Rapidement, Melody s'installe. Les commentaires cyniques de Boris n'entament pas sa joie de vivre et, peu à peu, cet étrange couple apprend à cohabiter...

**Projection de « Whatever works » de Woody Allen**

**Le 12 janvier à 20h**  
au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)  
Entrée : 3 €

**Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39**

## Concert

# Chrisdenerfs chante Bashung



Un spectacle qui synthétise 30 années de carrière de ce grand Monsieur d'une façon originale sans pour autant trahir «l'esprit Bashung». Chrisdenerfs enchaînera les plus grands succès d'Alain Bashung : « SOS Amor », « Ma petite entreprise », « Madame rêve », « Résidents de la république », « La nuit je mens », « Osez Joséphine »,...

Le groupe Chrisdenerfs a déjà trois albums derrière lui. Chris, l'instrumentiste, c'est un guitariste 100% rock. Le duo basse-batterie est assuré par Claude Bodart et Fabrice Mirco.

**Hommage à Bashung**

**Le 14 janvier à 20h**  
au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)  
Entrée : 10 € / 7,50 € sur réservation

**Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39**

## Théâtre jeune public

# Rêves de papier



Pascal Guéran présente ses "rêves de papier", un petit monde d'histoires racontées à l'aide d'origami, ces papiers pliés, inspirés de la tradition japonaise.

Des instants suspendus de poésie et de tendresse, dans la forme épurée et harmonieuse des cérémonies japonaises. Un spectacle tout en délicatesse et en sérénité, pour le bonheur des petits et l'émerveillement des "grands". Pour enfants de 4 à 7 ans. Durée : 50 minutes.

Spectacle présenté par le conteur Pascal Mitsuru Guéran – accompagnement artistique : Philippe Derlet.

**Théâtre pour enfants**

« **Rêves de papier** »  
**le 30 janvier 2011 à 15h**  
au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)  
Entrée : 3 €.

## AGENDA

**Prolongé jusqu'au 31 janvier 2011**  
Lodz Kaliska à l'Atelier 340

Intitulée "Les hommes peuvent pourrir", l'exposition de l'Atelier 340 montre les œuvres sensationnelles du groupe artistique polonais Lodz Kaliska et de Marek Janiak, Adam Rzepecki, Andrej Swietlik et Andrezej Wielogorski. Le projet présente une série de photos panoramiques mettant en scène des femmes nues ressemblant à des nymphes ou des déesses de la peinture classique, exerçant de lourdes tâches physiques de métiers d'homme dans un contexte typiquement masculin. Cette exposition a déclenché beaucoup de discussions – parfois houleuses – sur la culture, le sexe et le féminisme en Pologne.

- ➔ Lodz Kaliska  
Jusqu'au 31 janvier 2011  
à l'Atelier 340 Muzeum  
drève de Rivieren 340  
1090 Jette  
Infos: [www.atelier340muzeum.be](http://www.atelier340muzeum.be)



**Le 8 janvier 2011**  
Concert de gospel

Pour bien débiter l'année, Chris Kayath, le choeur "Voix du Christ" et la chorale "Voix de l'Amour" vous proposent un grand concert de gospel, organisé par le collège des bourgmestre et échevins à l'initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy. Venez découvrir la magie des chants créés par les Afro-américains à une époque où ceux-ci ne pouvaient compter que sur leur foi et le chant.

- ➔ Concert de gospel  
Le 8 janvier à 18h  
Rue de l'Eglise Saint-Pierre 8  
Entrée : 10 EUR /  
gratuit pour les enfants de moins de 12 ans  
Infos: 02.423.13.57

**Le 16 janvier 2011**  
Concert de Nouvel An - Nuove Musiche

Fondé en 1992 par Eric Lederhandler, l'orchestre Nuove Musiche a pour ambition de joindre l'enthousiasme de ses musiciens à une haute valeur d'interprétation musicale. Au programme de ce concert de Nouvel An: la "Symphonie n° 40" de Mozart et "Pavane op. 50" de Gabriel Fauré. Découvrez pourquoi divers festivals s'arrachent cette chorale unique.

- ➔ Concert de Nouvel An  
Le 16 janvier à 15h  
En l'église Saint-Joseph (rue Soetens 36)  
Entrée : 15 EUR / 12 EUR sur réservation  
Infos : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

**Le 20 janvier 2011**  
"L'avenir de l'autorité : la question de l'exercice du pouvoir en démocratie"

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large. Ce mois-ci, le sociologue et professeur à l'ULB Alain Eraly : "L'avenir de l'autorité : la question de l'exercice du pouvoir en démocratie"

- ➔ "L'avenir de l'autorité : la question de l'exercice du pouvoir en démocratie"  
par Alain Eraly, sociologue et professeur,  
Le 20 janvier 2011 à 14h30  
dans la salle communale des Fêtes  
(place Cardinal Mercier 10)  
Entrée: 5 EUR - Infos: 02.423.13.53.

**Les 28 et 29 janvier 2011**  
Théâtre - "Trente mille ombres sans corps"

Le titre fait référence aux trente mille personnes disparues entre 1976 et 1983 en Argentine et dont les corps ne furent jamais retrouvés. Le texte de Laurent Bauchain reflète les relations troubles que peuvent entretenir victimes et bourreaux et propose une réflexion sur les droits humains, le devoir de mémoire ainsi que les régimes autoritaires d'hier, d'aujourd'hui et demain...

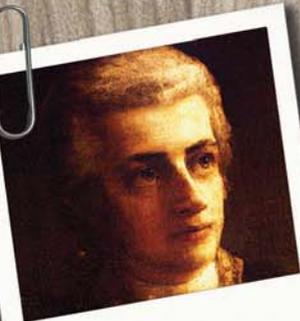
- ➔ Théâtre - "Trente mille ombres sans corps"  
Les 28 et 29 janvier à 20h  
Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)  
Entrée : 12 EUR / 10 EUR sur réservation  
Infos : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

CLÉS POUR LA MUSIQUE  
"ANNE-SOFIE VON OTTER:  
UNE ÉTOILE VENUE DU NORD"  
Le 29 JANVIER à 14h30  
AU CENTRE ARMILLAIRE

**Le 20 janvier 2011**  
Conférence - "18 grands maîtres du jazz et leurs inoubliables 'plus' musicaux"

L'histoire du jazz présentée par le documentariste Louis Stevens et pimentée des interventions du musicien Vicky Down, au travers de documents sonores et vidéos. Ce mois-ci: "18 grands maîtres du jazz et leurs inoubliables 'plus' musicaux".

- ➔ Conférence "Cent ans de jazz"  
Le 20 janvier de 14h15 à 17h15  
Au centre Armillaire  
(bd de Smet de Naeyer 145)  
Entrée : 5 EUR  
Infos : 02.426.64.39



Depuis 1992, le 3 décembre est devenu la Journée internationale des Personnes handicapées. Selon l'Organisation des Nations Unies, près de 10% de la population mondiale est affecté par un handicap. Que le handicap soit moteur, sensoriel ou mental, l'individu qui en souffre est souvent laissé pour compte, victime de préjugés et de discriminations. Parce que nous sommes particulièrement prompts à associer « handicap/invalidité » à... « incompétence ».

## Le handicap moteur

Ce match de foot était tellement mauvais, les joueurs étaient nuls. Je suis certain que j'aurais pu faire mieux. Une petite remise en forme et PAF, GOAL !



Ca doit pas être gai pour toi, nous entendre parler de performances que tu ne peux pas accomplir. Désolé, on passe à autre chose : comment tu vas ?



Plutôt bien. Je suis en pleine préparation. Je pars demain à New York... pour participer à mon troisième marathon. Bonne journée les gars et à dans 5 jours.



## La surdit 

Oui, il est pas mal ce jean.



Je peux vous aider ? Avec ce jean, j'ai une tr s belle veste   proposer   votre amie.



Adressez-vous   elle. Mon amie est sourde mais elle lit tr s bien sur les l vres si vous lui parlez de face.



## La d ficience mentale

Votre atelier prot g  m'a  t  recommand  mais j'ai des doutes. Je veux des emballages soign s.



Waouh, quelle concentration et quel beau travail. J'aurais jamais cru  a !



Vous m'avez convaincue, march  conclu. Heureuse de faire des affaires avec vous !

G nial, je vais annoncer la bonne nouvelle   mes employ es. A bient t.



## La c civit 

Rentre, fais comme chez toi. Je me mets imm diatement aux fourneaux.



Tu sais, j'ai  t  tr s surprise que tu m'invites   d ner chez toi. Je ne savais pas que tu avais des vues sur moi... oups pardon ! Dis, Simon, je peux t'aider ? Cela ne doit pas  tre facile.



Pas de souci, c'est ma cuisine, je la connais par c ur. C'est pour les courses que j'ai besoin d'aide. D'ailleurs... tu fais quelque chose samedi ?



Voyons d'abord ce que tu veux en cuisine. On verra apr s...



Le regard que l'on porte sur les personnes handicap es peut affecter leur estime de soi et donc porter atteinte   leur dignit . Il y a autant de mani res de vivre son handicap qu'il y a de personnes handicap es. N'oublions pas que les accidents de la vie peuvent facilement faire basculer chacun de nous du statut de « valide »   « personne handicap e ». Alors, laissons nos pr jug s de c t  et veillons   permettre   celles et ceux ayant un handicap de vivre de mani re la plus autonome possible.



Un projet du Coll ge des Bourgmestres et Echevins de la Commune de Jette,  
  l'initiative de l'Echevine de l' galit  des chances Claire Vandevivere,  
avec le soutien de la R gion de Bruxelles-Capitale



Une r alisation du service communal de Communication

E. Elie-Henry-Doyen - Cr. de Wammes 100 - 1090 Jette